

INTERPELLATION
du groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par les députés Doris Schmidhalter-Näfen et Reinhold Schnyder (suppl.), concernant la fondation Ethos (08.09.2010) 1.102

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 par deux caisses de pension genevoises et regroupe actuellement 96 investisseurs institutionnels, en majorité des caisses de pension suisses. Le but de la Fondation est de favoriser, dans les activités d'investissement, la prise en compte des principes de développement durable et des règles de bonne pratique de gouvernement d'entreprise. Ethos s'appuie sur les principes définis dans sa Charte.

La Fondation est propriétaire de la société Ethos Services. Cette dernière est responsable de l'ensemble des activités d'investissement et de conseil et s'est spécialisée dans le domaine des investissements durables. Ethos Services conseille des fonds de placement et des mandats discrétionnaires de gestion de fortune s'élevant actuellement à deux milliards de francs, gérés avec une approche ISR (investissements socialement responsables).

Le Conseil d'Etat ne partage-t-il pas le point de vue selon lequel ce serait un signe positif de renouvellement si la Caisse de prévoyance du Valais (CPVAL) nouvellement créée adhéra à la Fondation Ethos?

Sion, le 8 septembre 2010
(09h35)

Groupe ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), par
Doris Schmidhalter-Näfen, députée
Reinhold Schnyder, député (suppl.)